

LEXY



notre ville

Février 2024

Le Mag

TRAVERSÉE DES MARAGOLLES LE GROS CHANTIER 2023

Voir page 6



Application Android/ Iphone

illiwap : Mairie de Lexy



Site Internet

www.lexy.fr

#SOMM

ÉDITORIAL

- Le Mot du Maire

Page 3

- Lexy, ville propre
- La boule lexéenne
- Voeux du Maire
- Gens du voyage
- Fnaca

TRAVAUX

- Stade municipal
- Foyer municipal
- Rues de Verdun et d'Epinal
- Très Haut Débit
- Traversée des Maragolles
- Le PLU
- Rue de Longwy
- Salle des sports
- Porte du presbytère

Pages 4-8

SENIORS

- ARPA banquet & AG
- Colis du CCAS
- Une rose un espoir à l'Ephad

Page 11

SPORTS

- Judo
- Prix de la ville des cyclos
- Récompenses des sportifs

Pages 12>13

ENVIRONNEMENT

- Village fleuri

Pages 14>15

- Bac à fleurs
- Concours maisons fleuries

VIE SCOLAIRE

- Echange scolaire au collège
- Enseignants reçus en mairie

Page 16

VIE DU VILLAGE

- Repair café
- Le comité des fêtes
- Lieutenant Sébastien Petitpas
- Centre de loisirs

Pages 17>18

SANTÉ

- Maison de santé
- Don d'organes

Page 19

RÉTRO'LEXY

Page 20

INFOS

- Biodéchets
- Heure de travaux
- Parc municipal

Pages 9>10

MAIRIE DE LEXY : 2b, rue de Longwy - 54720 LEXY
Tél. 03 82 23 31 09 - Fax 03 82 23 55 84
Email : commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de Lexy fait partie de la Communauté
de l'Agglomération de Longwy (CAL)

Ville placée sous vidéo surveillance

Textes & Photos : Mairie de Lexy
Conception : CréaNova Lexy 06 17 45 69 99

Comment l'utiliser ?

- Téléchargez l'application ILLIWAP
- Depuis APP Store (IOS) ou le Google Play (Android)
- Suivez l'actualité de notre commune
- > En tapant « Mairie de Lexy » ou le code de service 54720 dans la barre de recherche
- > Cliquez sur le bouton suivre
- Recevez les notifications directement sur votre smartphone



Depuis Septembre 2019 la commune de Lexy utilise l'application ILLIWAP pour vous communiquer des informations.

Cette application 100% gratuite et sans publicité, disponible sur tous les smartphones, vous envoie des alertes météo, vous prévient des coupures d'eau, d'incidents et toutes autres informations importantes.

<http://www.lexy.fr/2019/10/12/suivez-lactu-de-lexy-sur-illiwap/>

LEXY NOTRE VILLE

Le Mot du

VIAIRE

Chères Lexéennes, chers Lexéens,

Que cette année 2023 fut difficile à gérer mais finalement belle encore en investissements très importants, et donc aboutie ! Ou presque !

Sans être et de loin exhaustive, la liste des travaux reprise dans ce bulletin en est la parfaite illustration.

Fin 2023, deux millions de dépenses ont été engagés et deux millions payés ! Sans aucune incidence, vous le savez déjà, sur votre feuille d'impôts locaux.

En 2023 toujours, les attaques de nos gouvernants se sont encore multipliées contre nos communes, obligeant le Président de l'AMF lui-même, l'Association des Maires de France, à lancer un cri d'alarme contre la fragmentation continue de cette irremplaçable structure de proximité, proche des habitants, que nous gérons en bon pères de famille. A la vitesse où cela va, à quand la disparition des communes ?

Je l'ai toujours soutenu localement et je le soutiens encore avec force, il nous faut retrouver des marges de manœuvre, il faut nous rendre cette indispensable liberté communale trop souvent et depuis trop longtemps maintenant confisquée.

Alors oui, je ne peux donc que saluer ce cri d'alarme tant attendu du Président de l'AMF.

Dans ce contexte de nouvelles restrictions budgétaires décidées par nos gouvernants, nous allons encore tout faire pour « sortir » une belle année 2024.

Ce sera tout aussi difficile qu'en 2023 mais le challenge est là et ne peut être que relevé.

De beaux projets sont déjà dans les cartons et devraient contribuer à équiper toujours mieux et parachever toujours plus notre belle petite cité de près de 4000 âmes maintenant.

Pas de défaitisme dans nos rangs ! Nous n'avons le choix que de réussir.

Et, si bien sûr nous les ressentons comme la plupart des françaises et français aujourd'hui, ne pas nous laisser happer par les craintes ambiantes.

Croyons en nous, croyons ici en notre avenir et celui de nos enfants.

L'un de nos plus beaux investissements, je le dis avec force, n'est pas matériel, loin s'en faut.

Il est simplement notre cohésion sociale, belle cohésion à maintenir jour après jour, à renforcer jour après jour, pour que personne ne reste au bord du chemin.

Sachons la protéger ! c'est notre plus belle richesse !

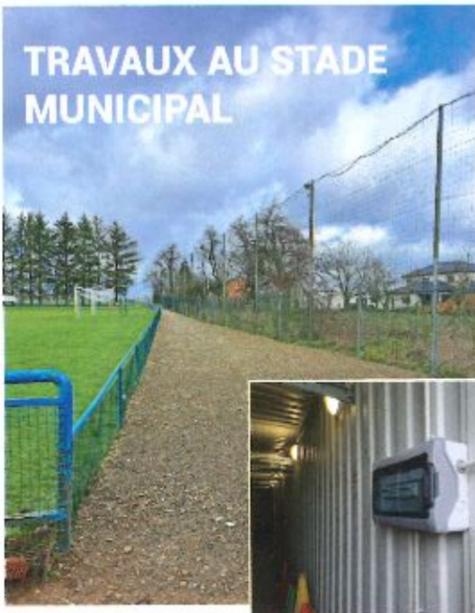
A vous toutes et tous, en mon nom et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite très sincèrement une bonne et heureuse année.

Vive LEXY
Vive la France

Le Maire,
Gérard ALLIERI



TRAVAUX AU STADE MUNICIPAL



Afin d'alimenter en électricité les deux bungalows de stockage de matériel du stade municipal situés sur le terrain no 2 et le local buvette de la tribune du même terrain, il a fallu tirer **une ligne souterraine** à partir des vestiaires du terrain no 1.

Les agents des services techniques étaient chargés d'effectuer ces travaux.

Une tranchée d'environ une centaine de mètres a donc été creusée à la mini pelle afin d'enfouir les gaines de passage des câbles électriques. **Des tableaux de distribution et de connexion** ont été posés dans chaque installation. La tranchée a été rebouchée avec de la terre et du gravier ce qui permet d'avoir une belle allée d'accès à ces installations.

Encore un exemple d'auto gestion de travaux de la commune par les agents de nos services.



TRAVAUX FOYER MUNICIPAL

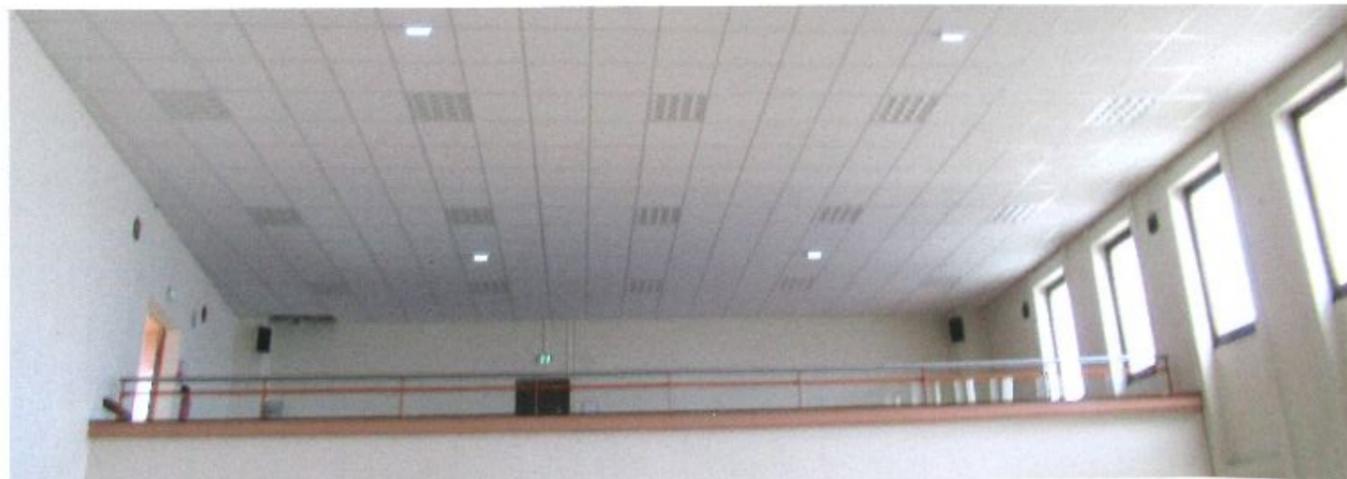
Depuis sa création voici plus de 55 ans, le plafond de notre salle des fêtes était habillé de frisette en bois.

Les temps ont changé, les normes aussi et c'est ainsi que la Commission de Sécurité Départementale avait émis fin 2022 un avis défavorable à l'ouverture de notre salle au public en nous imposant un certain délai de mise en conformité.

Nous avons immédiatement réagi et budgété puis réalisé en juillet et août les travaux imposés qui ont consisté à **déposer la frisette pour la remplacer par des dalles ininflammables et acoustiques**.

Profitant de cette intervention par une entreprise spécialisée, nous avons changé le réseau d'éclairage vétuste **en privilégiant du matériel LED**.

Coût de l'opération : 55 000 euros



TRAVAUX RUES DE VERDUN ET D'ÉPINAL

Après avoir réhabilité les rues de Toul et Metz voici à peine quelques années, anciennes rues créées à l'époque par la volonté des dirigeants des usines de la vallée, il nous restait à attendre la fin de la construction des logements portée par le groupe Batigère avant d'entrevoir la continuité des travaux dans tout ce secteur.



C'est ainsi qu'un premier linéaire de la rue de Verdun et la rue d'Épinal vient maintenant de se voir rajeuni par l'enfouissement total des réseaux, la pose d'un tout nouvel éclairage économique et le remplacement des bordures béton par de belles bordures en granit. Une nouvelle couche d'enrobés est venue terminer le tout. Ne restent plus que quelques petits travaux de marquage et autres, à finir mais déjà, c'est sûr, l'œil est tout autre dans ce secteur.

Attention toutefois maintenant à respecter le sens unique qui a été installé pour une meilleure sécurité de tous. Coût de l'opération : 220 000 euros pour la voirie et 100 000 euros pour l'enfouissement des réseaux. La commission des travaux a d'ores et déjà mis en programmation un autre linéaire de la rue de Verdun en 2024 sous réserve bien sûr du budget à venir.



LE TRÈS HAUT DÉBIT se déploie à Lexy

Piloté par la région Grand Est et son prestataire LOSANGE, le réseau fibre optique est en cours de déploiement sur notre commune. Il permettra à tous les foyers et locaux d'activités de bénéficier des services de « Très Haut Débit » sur fibre optique au terme du déploiement.

Les études ont démarré tout début de cet été et les premières armoires de raccordement sont en cours d'installation.

Une grande partie du déploiement sera en aérien et réutilisera des poteaux téléphoniques ou électriques existants, voire nécessitera la pose de nouveaux poteaux (une trentaine). Là où l'enfouissement sera possible cette option sera retenue.

Si le planning est maintenu, tous les habitants et commerçants de la commune pourront souscrire à un abonnement haut débit pour la fin de cette année.

Une réunion d'information sera organisée dès les travaux finis.





**TRAVERSEE DES MARAGOLLES :
LE GROS CHANTIER 2023**

Chacun d'entre vous peut mesurer le fort développement économique de tout le secteur des Maragolles en quelques années seulement.

Créer de la richesse et de l'emploi reste l'une de nos obsessions, vous le savez bien.

Tout ce développement n'est dû qu'à notre volonté initiale et puis notre accompagnement à favoriser l'arrivée de commerçants, artisans et autres activités.

Reste aussi que, historiquement, décennie après décennie, la traversée même des Maragolles n'avait jamais été aménagée comme il se devait.

Pas de système de récupération des eaux pluviales qui venaient régulièrement inonder certaines propriétés, pas de bordures de voirie, pas de trottoirs, des espaces plus que boueux devant certaines maisons... la liste n'est pas exhaustive.

Apprenant que le Département allait refaire le tapis d'enrobés justement sur le linéaire concerné, nous nous sommes très rapidement décidés à monter un vrai projet d'aménagement pour corriger cette trop ancienne situation.



Projet qui, pour être réalisé, nous a obligés à décaler deux autres opérations reprogrammées en 2024 pour des raisons budgétaires bien sûr.

Mais nous ne pouvions pas ne pas profiter de l'intervention du département.

Entamés par l'enfouissement, là aussi, des réseaux secs à hauteur de 110 000 euros, le gros chantier a été confié à l'entreprise EUROVIA qui, grâce à sa capacité de mobilisation de moyens humains et matériels conséquents, a su réaliser cette opération en un temps record.



Temps toujours trop long pour les usagers de la route mais temps effectivement très court en termes de réalisation technique.

Ainsi réaménagée et redéfinie avec deux rétrécissements, cette traversée offre aujourd'hui des conditions de circulation nettement sécurisées et permet aussi un cheminement piéton jusqu'alors très délicat.

Gestion des eaux pluviales, construction d'un bassin de rétention, création de trottoirs et de parkings drainants et aussi d'espaces verts qui attendent la plantation d'arbustes : la réalisation est à la hauteur de nos attentes et de celles sûrement de certains propriétaires qui sont déjà en train d'embellir et d'aménager leurs biens.

Coût de la partie voirie : 800 000 euros.

**LE PLU EN QUELQUES MOTS...
ENGAGEMENT FORT TENU !**

Depuis le 29 Juin dernier, notre nouveau PLU – Plan Local d'Urbanisme – est en ligne suite à son approbation par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Suite aussi à plusieurs années de concertation et collaboration avec l'ensemble des administrations et autres structures légalement associées.

A l'heure de l'instantanéité, un PLU ne se construit donc pas en six mois. Loin s'en faut !!

Appuyés en externe par un bureau d'études spécialisé et en interne par la commission municipale chargée de ce très sensible sujet, commission placée sous la responsabilité de notre conseillère Marie-Pierre GRANDMOUGIN, nous sommes dotés aujourd'hui de ce nouveau et indispensable outil stratégique qui entérine les grandes orientations urbanistiques du LEXY de la prochaine décennie au moins.

Ce plan local d'urbanisme est en effet un ensemble de documents réglementant l'aménagement de notre territoire en s'appuyant sur des cartes dites de zonage, désignant les différents secteurs de la Commune.

Elles sont découpées en zones urbanisées, agricoles, industrielles et naturelles pour l'essentiel et possèdent toutes un règlement qui leur est propre.

Ce PLU est au service de la Mairie qui peut ainsi instruire toute demande de particulier, investisseur et autre.



Malgré la très forte attractivité de notre commune et la pression de certains investisseurs, nous avons ainsi décidé de ne pas classer un seul hectare supplémentaire à la construction à la périphérie lexéenne. Pas un seul !

L'ensemble des terres agricoles est ainsi préservé.

Ne restent plus à construire, si telle est la volonté de certains propriétaires, que quelques terrains intra-muros classés depuis très très longtemps...

Notre choix a donc été clair : privilégier la qualité de vie à la quantité de population.

Même si, de par ce choix, corrélativement et aussi compte-tenu du peu d'enfants que nous enregistrons par famille actuellement, nous pourrions ressentir un effet à venir sur nos effectifs scolarisés.

Mais le choix, lucide nous pensons, est fait !

TRAVAUX RUE DE LONGWY



Dans le cadre de la réalisation du cheminement mode doux de la mairie jusqu'à la caserne des pompiers et après avoir déjà concrétisé le tronçon de la rue des Ecoles, 100 000 euros ont encore été engagés début 2023 pour finaliser des travaux de voirie et de sécurisation (plateaux surélevés, nouveaux feux, marquage...) rue de Longwy et au droit de l'école Jean Macé en particulier.

Travaux confiés à l'entreprise BABILLON.

Une nouvelle tranche est d'ores et déjà programmée cette année.

SALLE DES SPORTS



Après avoir construit la centrale hydroélectrique qui a tourné à plein régime avec le temps si pluvieux connu depuis l'automne dernier, nous nous sommes aussi lancés sur un second volet de travaux destinés à réduire encore notre facture d'électricité à terme, à savoir la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre salle des sports sur une surface de pas moins de 1500 m2.

L'étanchéité de la toiture étant toujours d'origine, nous venons de l'arracher et d'en poser une toute nouvelle par l'entremise de la société spécialisée MAYEUR et ROMANI.

Coût des travaux y compris le changement complet des voûtes : 320 000 euros.

Cette opération étant terminée, il nous reste aujourd'hui à peaufiner le type des panneaux qui vont être posés, sachant que nous avons passé entre autres une convention avec le CRITT (Centre de Recherche et d'Information en Transfert de Technologie) qui doit nous aider à optimiser justement la productivité de ces panneaux.

Pendant le temps de cette étude, nous allons enfin pouvoir lancer cette année la première tranche de travaux d'extension de notre salle.

En effet, après de longues tractations avec le Département en particulier - souvenez-vous du « combat » que nous avons mené pour obtenir une subvention suffisante en bloquant l'accès à la salle - nous venons de recevoir une notification d'aide à hauteur de pas moins de 500 000 euros ! Belle subvention !! Que le Département va nous verser sur un tout nouveau fonds qu'il a créé au 1er janvier 2023.

Comme quoi il faut toujours lutter...

Remerciements appuyés ici à Madame la Présidente qui a tenu ses engagements !



POSE D'UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE AU PRESBYTÈRE

L'entreprise BARA a procédé au remplacement de l'ancienne porte d'entrée du presbytère qui était devenue vétuste suite au nombre d'années d'existence.

Cette nouvelle porte au dessin très structuré apporte une image qualitative à ce beau bâtiment communal.



L'agglomération du Grand Longwy s'engage dans la gestion différenciée des biodéchets.

Un composteur a été installé au cimetière.

Il va permettre aux usagers de valoriser les déchets verts présents au cimetière : fleurs ou plantes fanées directement sur place.

Ceci réduira la quantité d'ordures ménagères produites dans la commune.

Le compost obtenu sera utilisé dans les espaces verts de la commune.

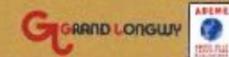
Le geste est simple : retirer les pots et déposer les plantes fanées dans le composteur. Les fleurs artificielles et les pots sont jetés dans la poubelle.

Au cimetière, je composte aussi !

L'agglomération du Grand Longwy s'engage dans la gestion différenciée des biodéchets, pour cela des composteurs sont mis à votre disposition.



Pôle Transitions Ecologiques :
03 82 26 03 303
Transition.ecologique@grandlongwy.fr



Heures de travaux

RAPPEL : «... les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils, ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc ... ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- En semaine : de 8H à 20H
- Les samedis : de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Les dimanches et jours fériés : de 10H à 12H



Parc Municipal

Dans l'enceinte du Parc Municipal, nous vous rappelons que les chiens sont interdits, même tenus en laisse. En cas de non-respect de ces consignes, les contrevenants seront verbalisés.

De même, l'accès au Parc aux véhicules deux roues est strictement interdit.



LEXY doit rester une ville propre !

Depuis un certains temps, nombre de résidents de notre commune se plaignent de constater une dérive très importante concernant les déjections canines dans différents secteurs de la ville.

Posséder un chien est un droit, mais son propriétaire a aussi des devoirs, à commencer par celui du ramassage. Si, n'en déplaise à certains, les chiens font partie du paysage urbain. Une politique environnementale et un réflexe citoyen de la part de chacun et chacune devraient permettre de ne plus rencontrer ce genre de désagrément. Nous voulons que les "crottoirs" redeviennent des trottoirs.

Afin de sensibiliser les propriétaires de ces animaux, la municipalité, de part un programme pluriannuel, procède à la pose de bornes de propreté équipées à la fois de distributeurs de sachets et de collecteur dans différents secteurs de la commune. Des sachets sont également disponibles en mairie. Une douzaine de bornes sont disposées à travers différents quartiers de notre ville.

C'est mieux d'avoir la main dans le sac qu'un pied dans le besoin.



LA BOULE LÉXÉENNE PÉTANQUE LOISIRS NON AFFILIÉE À LA FFP

BOULODROME
19 bis, route de Longwy - 54720
LEXY
Tél. 03 82 39 03 94
Email : laboulelexeenne@gmail.com

HORAIRES
Tous les jours de 15h à 19h (sauf samedi et dimanche) ainsi que les mardis et vendredis soirs de 20h à 24h.



27 décembre 2023 «Dezemberfest»
Fête de fin d'année

VOEUX DU MAIRE

Après des décennies de programmation de la cérémonie des Vœux du Maire et l'interruption due au COVID, nous avons décidé depuis janvier 2023 et donc cette année, de ne plus la reconduire.

En effet, considérant le contexte économique actuel impactant de nombreuses familles lexéennes, il nous a semblé, aujourd'hui déplacé de continuer à accueillir une si importante assemblée, en grande partie de l'extérieur en particulier.

Nous recevons par contre comme il se doit nos bénévoles avant l'été.

GENS DU VOYAGE



Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à l'arrivée de caravanes qui se positionnent en particulier sur le parking de l'école Jean Macé sans moyen légal d'empêcher les propriétaires de s'y mettre.

Entre le dépôt de plainte en gendarmerie et la décision d'expulsion par les autorités préfectorales, il peut ainsi se passer plusieurs semaines sans aucune intervention. Les lois sont ainsi faites.

Afin d'y remédier, nous allons devoir budgéter l'installation d'un portique, certes coûteux mais rendu nécessaire maintenant

ARPA Le banquet annuel



Le 26 Mars s'est déroulé le Banquet annuel de l'ARPA. Nous étions **160 convives** pour un repas apprécié par nos adhérents. Ce repas s'est terminé par une tombola gratuite dotée de nombreux lots. Les personnes qui nous ont fait savoir qu'elles ne pouvaient se déplacer pour ce repas ont reçu un ballotin de chocolat.

L'assemblée Générale

Le 4 Mars 2023 s'est tenue la 69^{ème} assemblée générale de l'ARPA (Association des Retraités et Personnes Agées) de Lexy.



104 Adhérents étaient présents sur 313 membres inscrits. L'assemblée a validé le nouveau bureau élu par le conseil d'administration composé comme suit :

- **LIGI Alban** Président
- **CHAPOTOT Gérard** Vice Président
- **CORNALE Jean Louis** Secrétaire
- **WILMIN Christine** Secrétaire Adjointe
- **SAUVLET Robert** Trésorier

Cette assemblée s'est clôturée dans la bonne humeur par un goûter offert à tous.

Colis à l'Ephad



Distribution de beaux colis de Noël par les membres de notre CCAS !

FNACA, un peu d'histoire



FNACA est l'une des associations spécifiques de ceux qui ont participé entre 1952 et 1962 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc ou de la Tunisie.

Le fondateur de la FNACA à Lexy est **Monsieur Guy Collignon**, décédé. Il a exercé ses fonctions de 1^{er} président de 1970 jusqu'au 8 mars 1997.

Monsieur Claude Monneaux, ancien secrétaire de la FNACA a remplacé Monsieur Collignon comme président pendant 7 ans, puis **Monsieur Mario Diana** a repris la présidence de 2005 à 2013 (tous deux décédés également).

« Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux ».
Victor HUGO

Enfin, depuis 2013, **Albert Barberini** préside la FNACA des 4 communes (Lexy, Ugny, Chénières et Cosnes et Romain). Madame **Jocelyne Surback** le soutient dans ses fonctions, elle est secrétaire du comité depuis 33 ans.

Rappelons aussi le travail de **Monsieur Mérou** (†), trésorier pendant de longues années et celui de **Monsieur Christian Valetti**, commissaire aux comptes pendant 27 ans et au comité depuis 53 ans.

Depuis 1963, chaque année, à la date anniversaire du Cessez-le-feu du 19 Mars 1962 nous leur rendons un hommage solennel et la FNACA participe à toutes les commémorations patriotiques.

En 1972, le comité comptait 260 adhérents, aujourd'hui ils sont au nombre de 130.

UNE ROSE UN ESPOIR - Une halte des motards à l'EHPAD des Mirabelliers



La municipalité, solidaire de l'initiative des motards du secteur du pays haut «une rose un espoir» dédiée à la récolte des dons au profit de la lutte contre le cancer, a fait auprès de cette association, l'acquisition d'une centaine de roses qui ont été offertes pour leur plus grand plaisir aux résidents de la maison de retraite «les Mirabelliers» de notre commune.

JUDO

Le Dojo Lexéen en grande forme !

La saison 2021-2022 était celle d'une reprise discrète post covid, la saison 2022-2023, avec 123 licenciés, retrouve pratiquement son effectif d'avant Covid (146 licenciés) confirmant la bonne santé du Dojo Lexéen avec un



Erwann George champion de France UNSS junior



retour en force de nos judokas et une présence sur les podiums départementaux, régionaux et nationaux !!

Parmi les principaux résultats notons pour nos benjamin(es) deux qualifications à la coupe Grand Est Benjamins pour **Gwenaëlle GEORGE** (-63kg) et **Eva PEROTIN** (-36kg), une place de 5ème au championnat Grand Est minimes et remplaçante au Championnat de

France Minimes pour **Clémence MOUGENOT** (-57kg), une qualification aux finales de championnats de France Cadets 1er Division (Paris 75) pour **Emma BONNET** (-63kg) et **Tom PEROTIN** (-73kg), une qualification aux finales de championnats de France Cadets 2em Division (Ceyrat 63) pour **Calista BOUCHEMLA** (-63kg) et **Hugo RAMPAZO** (-60kg) et enfin un champion de France UNSS juniors (Valence 26) pour **Erwann GEORGE** (-66kg)!!!

Notons également deux nouvelles ceintures noires qui portent à 14 le nombre des ceintures noires formées au club !

Au niveau de la commune le Dojo Lexéen c'est aussi l'organisation de sa rencontre interclubs avec cette saison 32 clubs invités provenant du bassin de longwy et des environs et 466 judokas sur les tatamis sur la journée. Environ 1.200 combats auront été orchestrés répartis sur 6 tables d'arbitrages le tout encadré par quelques 60 bénévoles.

De tels résultats rassurent l'équipe d'encadrement sur l'avenir du Dojo Lexéen et sur ses prochaines perspectives de résultats, avenir d'autant plus prometteur avec l'arrivée prochaine du projet d'extension de la salle des sports dans lequel nos judokas pourront enfin pleinement s'exprimer sans crainte de collision. ■

Les Mardis et vendredis :

17h30 - 18h30 poussins
18h30 - 19h30 benjamins et minimes
19h30 - 21h00 cadets juniors séniors et vétérans

Les Mercredis :

18h00 - 18h45 éveil judo (4 à 5 ans)
18h45 - 19h45 entraînement compétition
19h45 - 21h00 judo jujitsu self défense pour les adultes

Les Jeudis :

19h30 - 21h00 préparation aux examens katas et UV2 technique


 Rencontre interclubs
Salle des sports Lexy

PRIX DE LA VILLE 2023 DES CYCLOS



70 cyclistes se sont donnés rendez vous le 20 mai dernier à l'occasion de l'édition 2023 du Prix de la ville de Lexy. 4 parcours étaient proposés par les organisateurs locaux au départ de la salle des sports. Dès 13h30, les premiers

concurrents se sont engagés sur les différents circuits.

A leur retour, tous ont été récompensés de leurs efforts par un casse-croûte et une boisson bien méritée.

Après le bilan sportif de cette journée énoncé par le vice président **Jean-Michel Baldin**, détaillant le palmarès de la participation des différentes équipes, une coupe a été remise à chacune des 3 premières équipes (Réhon, Groupe Weekend et Mussy la ville)

Lucien Pesce, adjoint aux sports a tenu à féliciter tous les participants et les membres du club local pour leur investissement et la parfaite organisation de cette manifestation.

C'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique journée. ■

LA MUNICIPALITÉ RÉCOMPENSE LES SPORTIFS DE CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES DE NOTRE VILLE

Une cérémonie rassemblait le monde sportif local et à cette occasion, il revenait à chaque responsable respectif de présenter les sportifs méritants de leur club.

Selon des critères définis par la commission des sports tels que performance, discipline, fairplay, comportement et assiduité aux entraînements, c'est une soixantaine de jeunes sportifs qui ont été reçus au foyer municipal par la commission des sports.



Lucien Pesce, adjoint au maire, a rendu hommage et félicité tous ces jeunes pratiquants sous les couleurs de l'USL foot, dojo léxéen, école de danse, hand P2H, Lexy tennis et union des cyclos.

Il a également mis à l'honneur et souligné l'engagement et le dévouement des responsables, dirigeants, éducateurs et bénévoles de ces clubs tout au long de l'année.

Après avoir offert à chaque sportif un sac de sport, une calculette et une clé usb, c'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique et conviviale réception. ■



VISITE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DANS LE CADRE DU LABEL, LA COMMUNE CONSERVE SA 2ÈME FLEUR.

Cette année 2023 a vu le passage du jury régional des villes et villages fleuris dans notre ville.

Visite qui a confirmé le maintien de notre label deux fleurs à l'échelon régional (1ère fleur obtenue en 2009, passage 2ème fleur en 2013 puis reconduit en 2016 et 2019. Une distinction qui confirme encore aujourd'hui le bien vivre dans notre ville. A l'image des ambitions de notre commune, c'est avec toute notre énergie que nous avons mis en œuvre différentes actions pour séduire à nouveau les membres du jury en toute modestie mais avec beaucoup de volonté, pour continuer à arborer le logo deux fleurs à chaque entrée de notre commune.

Les critères de sélection étant de plus en plus sévères, il a fallu tenir compte des nouvelles conditions à appliquer à ce jour. Le fleurissement ne représentant plus que 30% du résultat final, le label demande une stratégie municipale globale et cohérente visant à offrir un environnement favorable à l'attractivité résidentielle, touristique et économique. Parmi les critères d'attribution, on trouve la cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune, les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (voirie, enfouissement des réseaux secs, propreté, façades ...) mais aussi l'organisation d'entretien de ce patrimoine en respectant les ressources naturelles, la biodiversité et l'investissement dans la transition énergétique.

En préambule, lors de la venue du jury, le maire Gérard Alliéri a fait une brève rétrospective de l'histoire de la commune, des réalisations industrielles, commerciales et artisanales puis celles toutes récentes concernant la transition énergétique (centrale hydroélectrique sur la Chiers et station multi-énergies). Lucien Pesce, adjoint au cadre de vie et environnement, a présenté tout au long de la visite des différentes artères et quartiers de la ville, la stratégie municipale en parfaite adéquation avec les valeurs du label de qualité de vie.

Voilà à quoi tout au long de l'année, élus et personnel communal ont à charge la mise en œuvre des actions nécessaires pour la réalisation de tous ces éléments.

Une délégation d'élus s'est rendue à Pont-à-Mousson pour la remise de prix lors d'une réception organisée par le conseil de la région Grand Est.



BACS À FLEURS



Dans la même lignée des bacs qu'il avait déjà créés l'an passé, Jean-Loup LAMPERTI a continué à apporter bénévolement sa contribution en réalisant 9 magnifiques bacs "jardinières" qui ont été placés sur le muret de l'école Jean Macé apportant un plus à notre entrée de ville.

Merci Jean-Loup pour ta participation à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.



LES LAURÉATS DU CONCOURS 2023 DES MAISONS FLEURIES RÉCOMPENSÉS.



C'est au foyer municipal que les 34 lauréats sélectionnés par les membres de la commission cadre de vie et environnement ont été reçus à l'occasion d'une réception organisée par la municipalité.

Lucien Pesce, adjoint au maire, leur a adressé toutes ses félicitations et les a remerciés d'avoir répondu à l'invitation à ce rendez-vous annuel de toutes les mains vertes de notre commune, en rappelant que pour participer à ce concours, il n'y a pas d'inscription préalable et que ce sont les membres de la commission qui définissent l'attribution des différents prix.

Pour certains, c'est presque une formalité vu la constance de leur action de fleurir leur habitation, d'autres pour la

persévérance et l'amélioration de leurs réalisations et pour de nouveaux candidats venir rejoindre les léxiens et léxiennes qui chaque année, s'investissent afin d'embellir leur maison, jardin, terrasse et balcon et aussi apporter un cachet supplémentaire à leur rue, quartier et immeuble.

Après avoir visionné les images de leurs réalisations et les différentes plantations, massifs fleuris et jardinières communales, chacun des lauréats a reçu une composition florale, un diplôme avec photo et un bon d'achat.

C'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette conviviale cérémonie en se donnant rendez-vous pourquoi pas à l'année prochaine.

ÉCHANGES SCOLAIRES

Collège Emile Gallé de LEXY et l'Auberlen Réalschule de FELLBACH



A l'occasion du 45^{ème} anniversaire de l'appariement entre les deux collèges, comme le veut la tradition entre les deux établissements, année après année, les élèves se retrouvent pour une semaine d'échanges et de convivialité. C'était au tour des familles léxéennes de recevoir les collégiens allemands.

Semaine qui, pour élèves, enseignants et accompagnants franco-allemands a été riche en événements pour tous. Découvertes touristiques de la région, activités culturelles et sportives étaient au menu de ce séjour.

Après une semaine bien remplie, c'est au foyer municipal que se sont retrouvés les différents antagonistes et

acteurs de ces retrouvailles pour une soirée organisée par la municipalité.

A cette occasion, plusieurs messages d'amitiés, d'échanges, d'émotions et de remerciements ont été lus par les élèves et professeurs de chaque collège. Une soirée sous le signe de la bonne humeur autour d'un repas offert par la municipalité qui s'est terminée dans une ambiance musicale animée par tous, élèves, professeurs et accompagnants.

Gageons que ce genre de rencontres contribue à entretenir et renforcer ces liens d'amitié entre les deux collèges français et allemands.

LES ENSEIGNANTS REÇUS PAR LA MUNICIPALITÉ

La réception des enseignants par les élus municipaux en fin d'année est une tradition à laquelle le maire Gérard Allieri est très attaché.

Mme Sandrine Carey Helt, nouvelle directrice de l'école J. Macé, Mme Anne Laure Girard, directrice de l'école maternelle, les enseignants des deux établissements, Mme Frigo, principale et Mr Hillard, principal adjoint du collège E. Gallé, avaient répondu à l'invitation du premier magistrat.

Le maire a fait ressortir l'implication et les efforts déployés par les enseignants, soulignant leur engagement ainsi que les difficultés inhérentes à leur profession.



Gérard Allieri a mis en avant les excellents rapports entre la municipalité et les différents responsables de chaque établissement. Si l'école a un coût, elle n'a pas de prix

Cela implique orientation, vigilance, responsabilité et sérénité dans cette mission délicate et difficile qui vous est confiée dans une société en manque de repères et un dialogue parfois compliqué avec les parents.

C'était aussi l'occasion de saluer le départ à la retraite de Christian Lecomte, directeur de l'école J. Macé. Après avoir enseigné de 1979 à 1996 dans différentes écoles de Longwy, c'est en 1997 qu'il prend la direction de cette école et ce jusqu'en août 2023.



Gérard Allieri a évoqué les qualités d'un homme disponible, professionnel très qualifié qui a su acquérir le respect du corps enseignant et obtenir des résultats exceptionnels.

REPAIR CAFÉ À LEXY !

Fabriquer, réparer tout en créant du lien social

La commission "Transition écologique" (son président Frédéric Perrey et ses 2 membres, Marie-Pierre Grandmougin et Fabien Committo) en partenariat avec le Grand Longwy (merci à Marcela et Adrien), ont invité l'association bénévole FabLab à Lexy, samedi 18 novembre.



Il s'agissait non seulement de faire réparer gratuitement des appareils électroménagers, mais aussi de créer du lien social.

Ainsi, grâce à Fawzi, Fabrice, Jean-Sylvestre et 12 bénévoles, plus d'une vingtaine d'appareils défectueux (machines à café, grille pain, téléphones portables, broyeur papier, maquette de voiture de course...) ont retrouvé une seconde jeunesse, au



lieu d'être jetés.

Vous êtes bricoleur, vous avez la fibre associative et vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?

N'hésitez pas à contacter la Commission "Transition écologique" sur "Commune.de.lexy@mairielexy.fr". Nous vous communiquerons les informations nécessaires.

LE COMITE DES FÊTES



Le comité des Fêtes de Lexy a été créé en 1978.

Quatre membres fondateurs sont encore actifs : Rosine, Noëlle, Brigitte et Bernard.

Leurs principales manifestations sont destinées aux enfants comme le bal costumé et la Saint Nicolas. D'autres animations ont lieu également au cours de l'année, comme le loto, l'exposition de voitures anciennes, le concours de pétanque à la fête patronale, la visite de Saint Nicolas à la maternelle et à l'EPHAD des Mirabelliers, le marché de Noël et enfin le concours des maisons illuminées.

Les personnes bénévoles actives souhaitant évoluer dans une ambiance familiale seront les bienvenues pour rejoindre l'équipe en place.

Président Monsieur Habert : 03 82 23 51 70

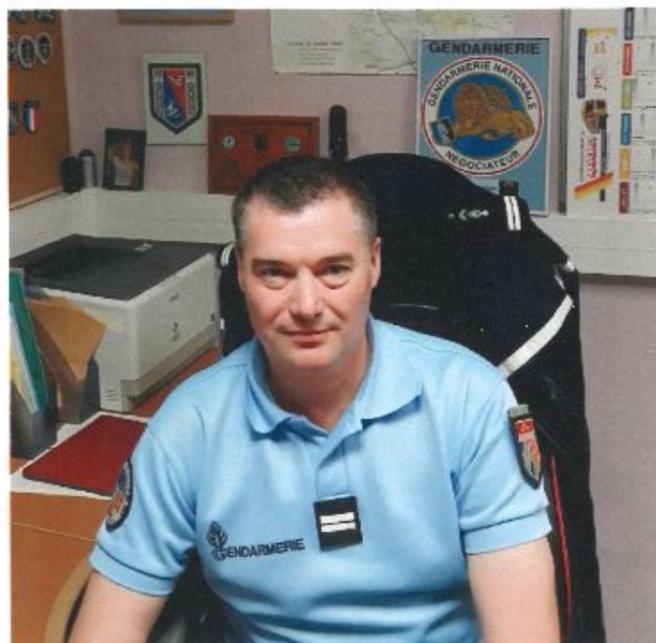
LIEUTENANT SÉBASTIEN PETITPAS

Depuis le 1er août de cette année, le groupement des gendarmeries de Lexy et de Longuyon a accueilli son nouveau commandant, le lieutenant Sébastien Petitpas.

Après plusieurs années de service à Jarmy puis à Montmédy, c'est de Nouvelle Calédonie, où il a officié durant 4 ans, que Sébastien Petitpas revient sur ses terres, ou plus exactement vers ses terres, car originaire des Ardennes.

"L'un ne vas pas sans l'autre"

À la tête d'un effectif de 29 personnes, c'est en étroite relation et de façon permanente que notre nouveau lieutenant et ses équipes travaillent avec notre maire. "Nous avons le devoir d'informer le maire de Lexy de tout ce qui se déroule dans la commune". Il en va de même avec les édiles de toutes les communes du bassin longovicien et du longuyonnais, jusqu'à la frontière belge.



Quelques règles élémentaires pour votre sécurité et celle des autres ...

La gendarmerie et la mairie profitent de cet article pour évoquer quelques précautions à prendre, élémentaires mais indispensables.

Cette fin d'année marque la période des ventes de calendriers. Sachez que seuls les éboueurs et les pompiers sont autorisés à vendre des calendriers à domicile et pour ce faire, ils portent en général leur tenue de travail.

Pendant la période des vacances : n'hésitez pas à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F34634>

Enfin, sachez que l'opération "plan vigi pirate urgence attentat" est toujours en vigueur. Ainsi, devant les établissements scolaires (notamment notre collège et notre école primaire) veillez à bien respecter le stationnement et ne pas vous garer sur les trottoirs (ni sur les passages piétons) pour être au plus près des bâtiments. ■

CENTRE DE LOISIRS - Séjour Ados été 2023

Le Centre de Loisirs de Lexy a accueilli entre 30 et 55 enfants par semaine du 10 Juillet au 25 Août 2023.



Le Séjour Ados s'est déroulé du 21 au 28 Juillet 2023, à Manhay (Belgique), avec un groupe de 27 jeunes âgés de 9 à 15 ans. Malgré une météo capricieuse, nous avons partagé de bons et beaux moments. Entre des abécédaires sous le thème du cirque, des balles aux prisonniers et gamelles, la danse des canards des Maternelles et les douceurs sucrées préparées par les + de 8 ans... les sourires et rires étaient au rendez-vous.

Un grand Merci à chaque enfant d'avoir ensoleillé notre été et un grand Merci à chaque famille pour leur confiance. Au plaisir de nous retrouver pour d'autres souvenirs! ■



MAISON DE SANTÉ MULTIPROFESSIONNELLE 2024, le nouveau pôle de santé de Lexy



Le début de l'année 2024 verra l'ouverture de la nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Pays Haut.



Située à l'entrée nord de la commune, cette structure moderne abritera notamment la pharmacie, les médecins et les infirmières.

Idéalement positionné ce nouveau bâtiment disposera de facilités d'accès via les transports en commun et de nombreuses places de stationnement devant le bâtiment. Pour les patients n'ayant pas de moyens de locomotion, le service de livraison à domicile actuellement en place sera bien sûr maintenu.

Le projet construit en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé garantira à la population locale la présence effective de professionnels de santé en nombre suffisant (notamment des médecins généralistes) et cela malgré le contexte de désertification actuel en zone rurale.

La commune de Lexy deviendra ainsi l'un des points de gravité du territoire en termes d'offre de soins.

Le statut de MSP octroyé par l'ARS permettra en outre le déploiement de services innovants et une meilleure coordination des soins, le tout au profit de la santé des lexéens. ■

LEXY, VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES !

Le conseil municipal a décidé de faire de la ville de LEXY une ville ambassadrice du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.

Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».



Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !

Nous allons matérialiser cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de notre ville comme vous pourrez certainement le remarquer. Des milliers d'automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambassadrices du don d'organes comme l'est maintenant notre commune de LEXY.

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Nous suivrons avec intérêt l'impact de notre décision. Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ? Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (rdv sur le site dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'informations).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou contacter par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr ■

Rétro'Lexy



Ecole de danse - 1985

A l'aide de vos archives et celles de la commune, revisitons ensemble notre Lexy d'antan ...

Si vous possédez d'anciennes photos de Lexy, n'hésitez pas à les partager pour le plaisir de tous.

Jean-Pol Masina



Remise des trophées aux sportifs - 1990

Retrouvez "Le Mag" en version digitale et plein d'infos sur notre site web :



www.lexy.fr

... et vos infos en temps réel sur :



Application Android/iphone

illiwap : Mairie de Lexy

